

CHANGEMENT DE PRATIQUES : OSEZ LE COLLECTIF !

VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE DES LEVIERS AGRONOMIQUES POUR RÉDUIRE VOS INTRANTS ?

La Communauté urbaine vous propose d'intégrer un groupe d'agriculteurs ayant pour objectifs :

- Le partage des expériences et connaissances avec d'autres agriculteurs locaux concernant les alternatives aux produits phytosanitaires et les problématiques auxquelles ils sont confrontés.
- L'accompagnement et l'acquisition des nouvelles connaissances sur des thématiques techniques complexes notamment concernant la gestion des systèmes sans labour, des cultures associées et les cultures intermédiaires ou des systèmes de culture avec l'introduction de nouvelles cultures Bas Niveau d'Intrants (BNI)



VOUS SOUHAITEZ OPTIMISER LA GESTION DE VOS HERBAGES ET ÉCHANGER SUR VOS PRATIQUES ?

La Communauté urbaine vous propose d'intégrer un groupe d'agriculteurs ayant pour objectif la gestion durable des prairies en élevage bovin. Ces groupes sont en cours d'élaboration, l'objectif étant de les construire sur la base des propositions thématiques des exploitants qui souhaitent les intégrer. Contacter dès maintenant votre animateur référent pour obtenir plus d'informations sur la création de ces collectifs.



Un nouvel animateur sur le BAC de Saint-Martin-du-Bec et le BAC de Rolleville

Matthieu FORSTER a pris ses fonctions d'animateur BAC le 28 juin dernier. Il assure désormais l'animation du programme d'actions agricole de Saint-Martin-du-Bec.

Cordonnées :
matthieu.forster@lehavremetro.fr
06 71 81 22 44



TÉMOIGNAGE :

Nicolas DELAUNE

Polyculteur et éleveur à GOMMERVILLE

SAU : 99 ha

Pouvez-vous nous parler de votre expérience en matière de traitement de semence alternatif ?

J'ai commencé à tester un produit alternatif pour le traitement des semences de blé il y a 3 ans. Il s'agit d'un traitement à base de minéraux, acides organiques, extraits de plantes et huiles essentielles. J'ai été satisfait du résultat la première année, j'ai donc traité 50% de mes semences de cette manière l'an passé et 100% cette année. L'an dernier, j'avais testé sur un bout de parcelle le traitement au vinaigre (dans le malaxeur) mais j'ai été moins satisfait, le blé était plus sensible à l'échaudage.

Pour les semis d'automne, je pense essayer un nouveau produit riche en silice et lithothamme (algue très calcaire qui concentre de nombreux minéraux et oligo-éléments). Concernant les semences de lin, depuis 2 ans j'utilise des semences traitées par désinfection vapeur avec un enrobage zingué (pour préserver la capacité germinative des graines).

En 2021, un traitement contenant une bactérie nous a été proposé. Les bactéries se multiplient et forment un film protecteur autour des racines du lin, le protégeant ainsi des divers agents pathogènes, notamment à la levée. Je trouve que la désinfection vapeur offre de meilleurs résultats, je vais donc privilégier ce traitement à l'avenir.

Quels sont les avantages de ces produits alternatifs ?

Pour la culture du blé, avec les traitements aux minéraux et oligo-éléments, les pieds sont plus vigoureux au départ, ils sont ainsi moins sensibles à la concurrence des adventices et aux maladies. La différence est nettement visible si l'on compare avec un blé conventionnel à la levée. Cette différence s'atténue ensuite mais d'une manière générale, je trouve que le blé issu de semences non traitées est plus beau que celui issu de semences traitées de manière conventionnelle. J'ai choisi de tester cette année un nouveau produit (silice et lithothamme) pour favoriser au maximum la protection de la culture jusqu'à la fin du cycle et ainsi diminuer les traitements herbicides et fongicides.

Je fais le même constat pour la culture du lin, le traitement des semences à la vapeur permet aux pieds d'être plus robustes au démarrage et ainsi mieux lutter contre les maladies et ravageurs.

Quelles sont les limites des traitements alternatifs ?

Ces traitements sont plus chers que les traitements conventionnels, ce qui n'est pas du tout incitatif. Par exemple, pour un traitement de semence conventionnel sur blé il faut compter environ 15€ le quintal, alors que le traitement aux minéraux et oligo-éléments coûte environ 24 € le quintal. Cependant, il est assez facile de compenser cette différence de prix en diminuant les traitements (notamment fongicides) au cours de la campagne. De plus, pour un traitement alternatif qui n'est pas très répandu comme celui que je vais essayer en 2021, ces produits n'étant pas commercialisés par les coopératives, il faut trouver une solution pour effectuer l'enrobage des semences. On peut soit le faire soi-même au malaxeur mais le travail d'enrobage est moins efficace, soit rechercher d'autres exploitants utilisant le même procédé et se renseigner auprès des CUMA.

LETTRE D'INFOS

BASSINS D'ALIMENTATION DES CAPTAGES

La Payennière, Oudalle, Radicatel, Rolleville, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Martin-du-Bec, Saint-Vigor-d'Ymonville, Yport

N°3 - SEPTEMBRE 2021

- MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'HYDRAULIQUE DOUCE
- QUALITÉ DE L'EAU
- CAMPAGNE DE RELIQUATS AZOTÉS : BILAN ET PERSPECTIVE
- CHANGEMENT DE PRATIQUES : OSEZ LE COLLECTIF !
- TÉMOIGNAGE : LES ALTERNATIVES AUX TRAITEMENTS DE SEMENC

Contactez l'équipe des bassins d'alimentation de captage :
bac@lehavremetro.fr



MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'HYDRAULIQUE DOUCE (PAHD)

Les aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées, noues...) permettent de lutter contre la dégradation de la qualité des eaux.

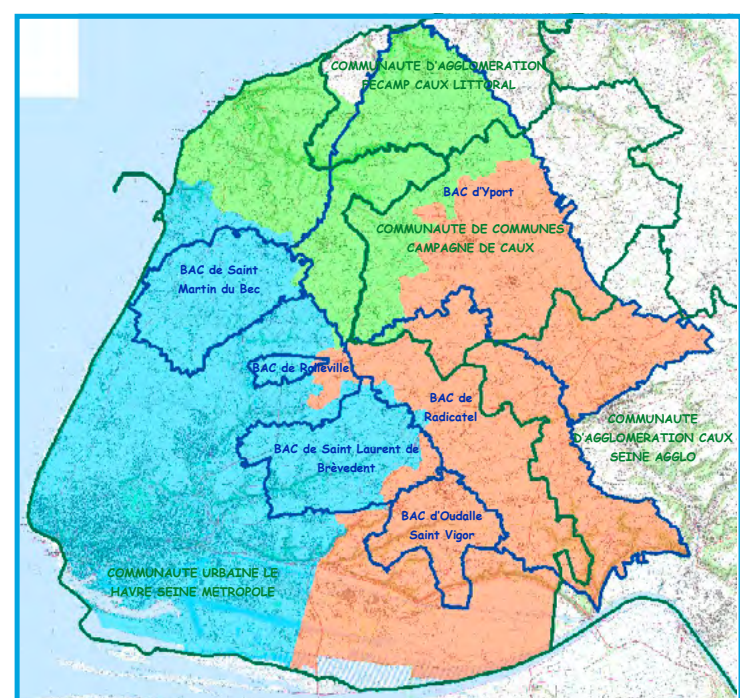
Les six zones de protection des bassins d'alimentation de captage, qui alimentent environ 280 000 personnes sur notre territoire, sont aujourd'hui concernées par un plan d'aménagement d'hydraulique douce finalisé.

Sur chaque territoire, les travaux peuvent débuter une fois la démarche de Déclaration d'Intérêt Générale (DIG) finalisée. La DIG est une procédure réglementaire permettant à la collectivité de financer à 100 % des aménagements sur des terrains privés. Le projet est présenté en enquête publique puis autorisé par un arrêté préfectoral. À ce jour tous les bassins d'alimentation de captage sont couverts par une DIG excepté le BAC de Radicatel et la partie sud du BAC d'Yport (démarche finalisée à l'été 2022).

L'équipe d'animation des BAC pilote les programmes d'actions agricoles dans lesquels sont définis les objectifs de réalisation d'aménagements d'hydraulique douce. Les travaux seront assurés par les services compétents en coordination avec la cellule BAC.

Les différents aménagements préconisés dans les études PAHD ont été classés en deux catégories :

- Ceux ayant un intérêt prépondérant pour la protection de la ressource en eau (PRE), qui seront réalisés par l'équipe ruissellement/érosion de Le Havre Seine Métropole, répartie selon les trois secteurs géographiques présentés sur la carte ci-dessous.
- Ceux ayant un intérêt pour limiter l'érosion et le ruissellement ou pour protéger les milieux aquatiques, qui seront animés par la collectivité compétente sur le territoire considéré.

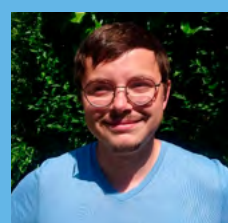


L'ÉQUIPE ÉROSION / RUISSellement DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

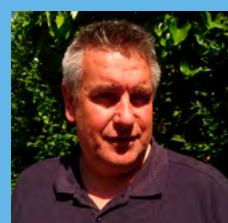
Jennifer CASANOVA
06 71 60 23 74



Lilian JEHENNE
06 85 14 63 02



David NEE
06 74 33 25 64



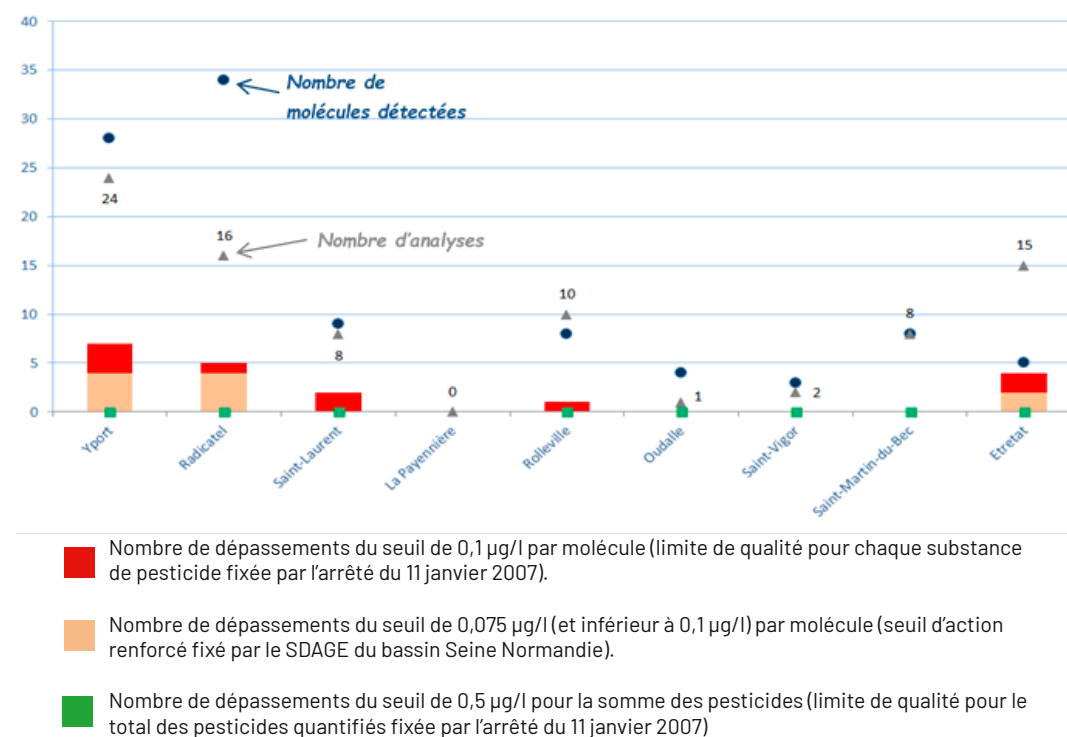
Estelle VAUDRY
06 80 18 28 01



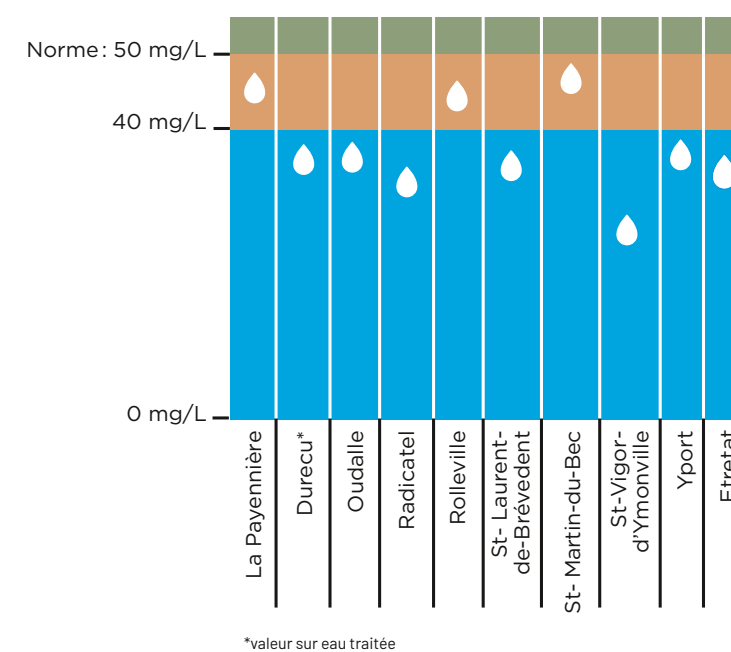
QUALITÉ DE L'EAU

Bilan des analyses d'eau brute en 2020

Des mesures de la qualité de l'eau brute sont réalisées mensuellement sur les différents captages et sources. Le nombre d'analyses dépend du suivi adapté à chaque captage, selon les enjeux. Il est également en lien avec la pluviométrie observée. Le graphique ci-dessous permet de visualiser, pour chaque BAC, le nombre de molécules détectées ainsi que le nombre de dépassements des différents seuils pour l'année 2020.



Teneur moyenne en nitrates dans les eaux brutes des différentes ressources en eau de la Métropole du Havre en 2019



FOCUS

Les molécules en dépassement en 2020

• **Esa-Metazachlore**
(métabolite metazachlore)
Herbicide pomme de terre
3 dépassements

• **Prosulfocarbe**
Herbicide céréales
1 dépassement

• **Dimetachlore CGA 369873**
(métabolite dimetachlore)
Herbicide colza
3 dépassements

Des évolutions marquées pour Yport et Etretat par rapport à l'année 2019 :

• **Yport et Oudalle :**
Un nombre de dépassements de seuils largement inférieur en 2020 (7 en 2020 contre 27 en 2019) probablement dû à la différence de pluviométrie entre l'automne 2019 et 2020.

• **Étretat :**
Pas de dépassements en 2019 contre 4 en 2020, phénomène lié à la mise en place d'un suivi complémentaire (augmentation du nombre d'analyses).

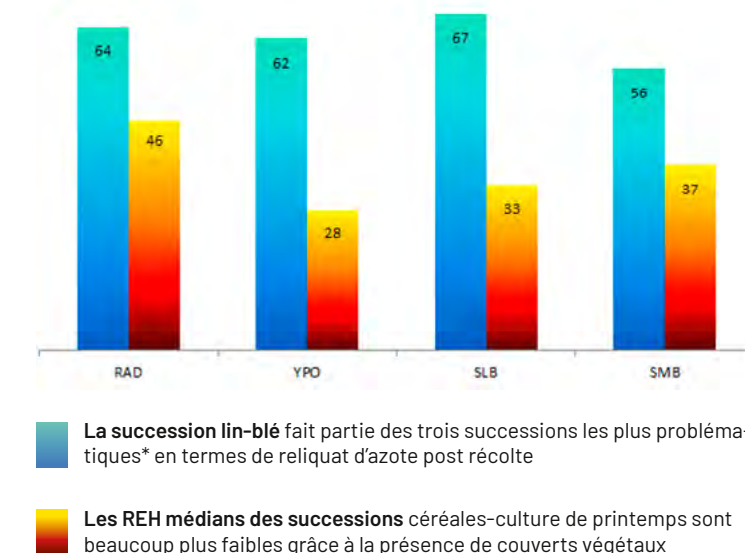
CAMPAGNE DE RELIQUATS AZOTÉS : BILAN ET PERSPECTIVES

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA CAMPAGNE DE L'HIVER 2020-2021

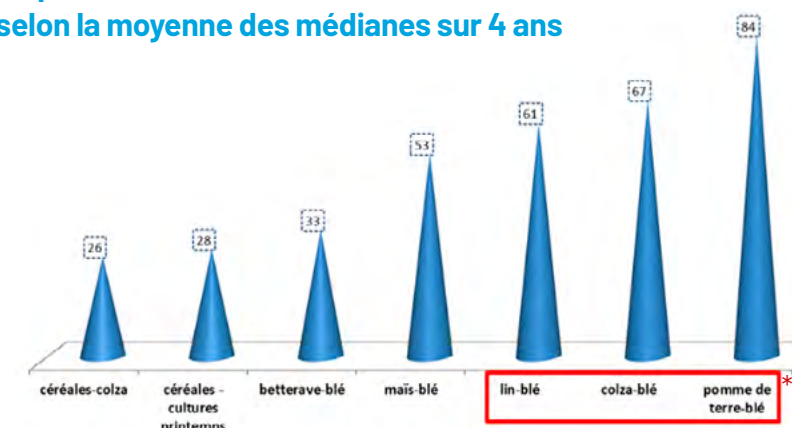
Reliquat entrée hiver (REH) : Les reliquats médians en entrée d'hiver sont compris entre 59 kgN/ha pour le BAC d'Oudalle – Saint-Vigor-d'Ymonville et 34 kgN/ha pour le BAC d'Yport. Ce sont des valeurs de reliquats représentatives d'une pluviométrie « classique » entre septembre et novembre 2020 (contrairement à l'année 2019).

Certaines successions restent problématiques :

Comparaison des REH médians des successions majoritaires des parcelles engagées dans l'observatoire reliquats en 2020



Bilan de 4 années de suivi des REH sur les BAC d'Yport et Radicatel : classement des successions selon la moyenne des médianes sur 4 ans



Reliquat sortie hiver (RSH) : Les reliquats en sortie d'hiver, assez homogènes, sont compris entre 15 kgN/ha pour le BAC d'Yport et 19 kgN/ha pour le BAC de Saint-Martin-du-Bec.

En appliquant un modèle mathématique appelé modèle de Burns, on estime que la perte totale d'azote entre le reliquat entrée hiver et le reliquat sortie hiver à l'échelle des BAC est d'environ 35 kg d'azote/ha/an. Il est donc essentiel de diminuer le reliquat en entrée d'hiver et de veiller à une couverture de sol efficace pour limiter cette perte.

Nouveauté campagne 2020-2021 : la méthode MERCi

MERCi est une méthode simple et pédagogique qui permet d'estimer les biomasses aérienne et racinaire produites aux champs par les cultures intermédiaires.

À la date de destruction de la culture intermédiaire, un prélèvement de biomasse est réalisé et chaque espèce est pesée séparément. À partir de ce prélèvement, la méthode estime la matière sèche aérienne produite en tonne par hectare, et indique la quantité d'azote stockée dans le couvert en kg/ha. À partir du rapport C/N du couvert, la quantité d'azote potentiellement disponible pour la culture suivante peut être estimée, ainsi que la remobilisation des éléments phosphore, potasse, soufre et magnésium.

